

La prime à l'embauche de stagiaires prolongée jusqu'au 30 juin 2010

Laurent Wauquiez et Martin Hirsch jugent « encourageants » les premiers résultats du plan pour l'emploi des jeunes, même si la situation reste difficile. Les apprentis inscrits en formation ont jusqu'à fin janvier pour trouver une entreprise d'accueil.

« La tendance s'est inversée par rapport au début de l'année. » Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, et le haut-commissaire à la Jeunesse, Martin Hirsch, qui réunissaient hier à Bercy les différents acteurs (chambres de métiers, Pôle emploi, grandes entreprises, etc.) du plan en faveur de l'emploi des jeunes, lancé fin avril, estiment que le pire semble passé. En témoigne la reprise, depuis l'été, des contrats d'apprentissage (lire ci-contre), après un premier semestre catastrophique. Mais ils ont aussi appelé les entreprises à « poursuivre et intensifier les efforts », la situation restant « difficile ». « Nous entrons dans une période charnière de l'année, où se font traditionnellement l'essentiel des embauches de jeunes », souligne Martin Hirsch.

Dans cette optique, les chambres

Plan en faveur de l'emploi des jeunes : un bilan mitigé

Apprentissage. Fin juin, on comptait 394.000 apprentis en poste, contre 403.000 un an auparavant. Le flux d'entrée dans le dispositif s'est accéléré en août : 13.015 entrées contre 7.533 en juillet. L'objectif est d'atteindre 320.000 entrées entre juin 2009 et juin 2010.

Contrat de professionnalisation. Le gouvernement en vise 170.000 nouveaux entre juin 2009 et juin 2010. La progression a été marquée en août, avec 7.338 entrées, contre 4.350 en juillet (un score très bas). Ce niveau reste comparable à celui constaté en août 2008.

Le contrat initiative emploi. Quelque 9.200 CIE ont été signés depuis juin. C'est peu au regard de l'objectif affiché de 50.000 d'ici à la fin de l'année, mais le gouvernement assure que le dispositif connaît une « très forte montée en charge », avec 3.100 nouveaux contrats sur la première quinzaine de septembre.

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi. Entre le 1^{er} juin et le 18 septembre, 11.792 nouveaux CAE jeunes ont été conclus dans les collectivités et les associations. C'est près de deux fois plus que l'an passé sur la même période. Laurent Wauquiez estime que l'objectif de 30.000 d'ici à la fin décembre sera atteint.

chambres de métiers ont confirmé le lancement d'une vaste opération de promotion de l'alternance auprès de 100.000 entreprises.

Conventions signées

Surtout, à la suite de la mission de sensibilisation des branches confiée à Jean-François Pilliard, délégué général de l'UIMM, les bran-

ches du commerce et de la distribution, des travaux publics, de l'intérim et de la métallurgie ont signé, hier, des conventions avec Pôle emploi, qui doivent entraîner le recrutement de 42.000 jeunes en contrat de professionnalisation, un dispositif actuellement en panne. D'autres branches suivront, assure Jean-François Pilliard. Selon les en-

gagements des entreprises, un bénéficiaire sur deux de ces contrats aura un niveau bac ou inférieur.

Inscriptions en CFA assouplies

Laurent Wauquiez a par ailleurs annoncé la prolongation de l'aide de 3.000 euros versée aux entreprises embauchant en CDI des stagiaires. Cette mesure ne devait couvrir que jusqu'à fin septembre, mais, mal calibrée dans le temps, elle fait jusqu'ici un flop, avec 1.676 embauches recensées, quand le gouvernement en espérait 50.000. Dans ces conditions, elle s'appliquera finalement jusqu'au 30 juin 2010 à tous les jeunes de moins de 26 ans dont le stage a commencé avant le 30 septembre.

Le secrétaire d'Etat à l'Emploi a par ailleurs précisé les modalités d'assouplissement des inscriptions en centre de formation des apprentis (CFA). Jusqu'alors, les jeunes avaient jusqu'à fin septembre pour trouver une entreprise d'accueil, faute de quoi ils devaient quitter le CFA. Cette année, ce délai sera rallongé jusqu'à fin janvier 2010, puis, les années suivantes, jusqu'à fin décembre.